

## Transports urbains

Plusieurs modes de transports urbains existent pour vous déplacer sur Gravelines, Dunkerque et Calais. Accédez aux fiches horaires et aux différents sites des transporteurs (bus, voiture, train).



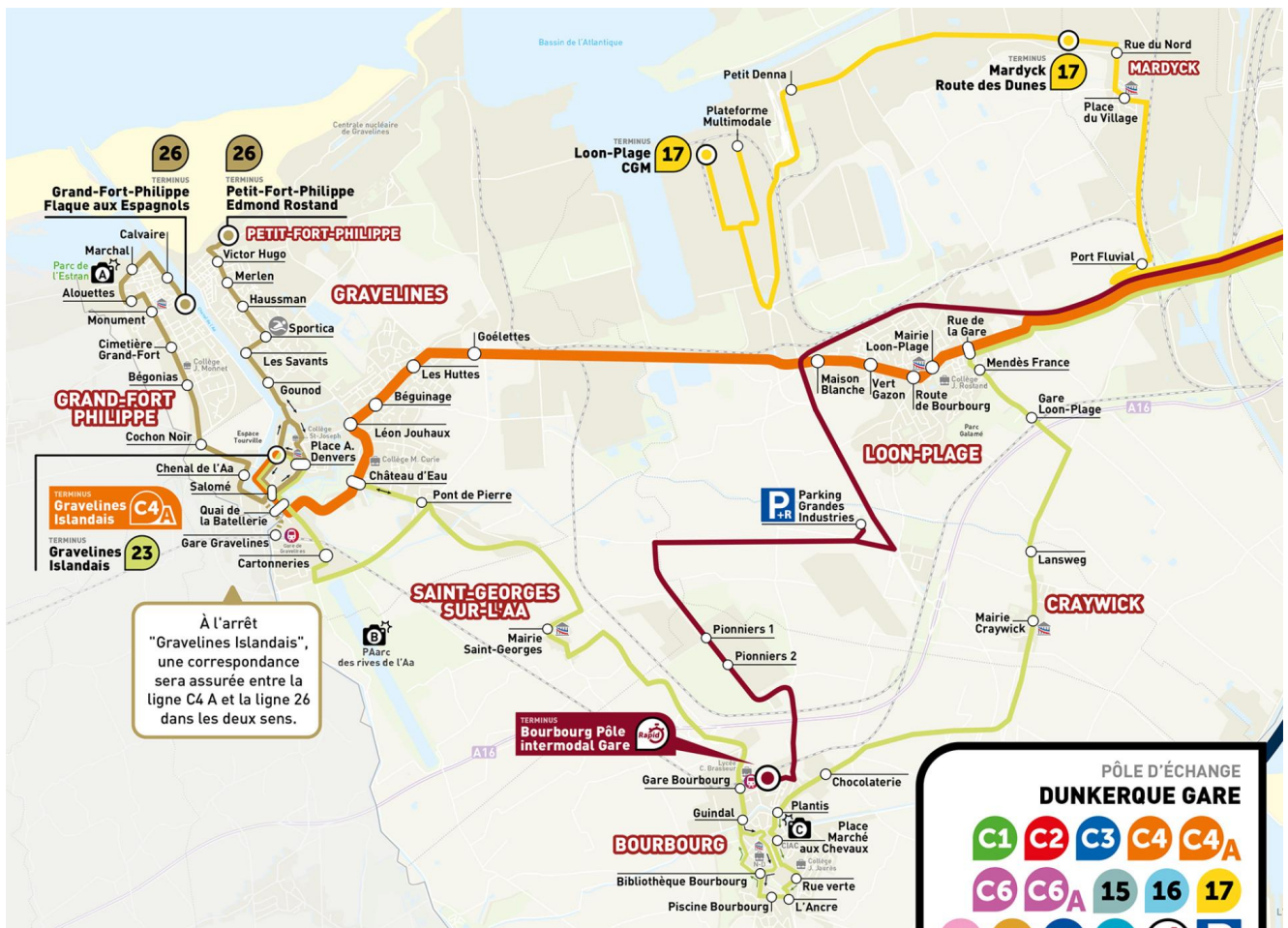
### Voyager entre Dunkerque et Gravelines avec DK'BUS

Vous trouverez sur le site de DK'Bus toutes les informations du réseau des transports urbains de l'agglomération dunkerquoise : les circuits, les arrêts, les horaires, ainsi que les différentes formules d'abonnement.

**Pour vous déplacer sur le littoral dunkerquois, consultez :** <https://www.dkbus.com>

# Transports urbains

Publié sur le site Gravelines (<https://www.ville-gravelines.fr>)



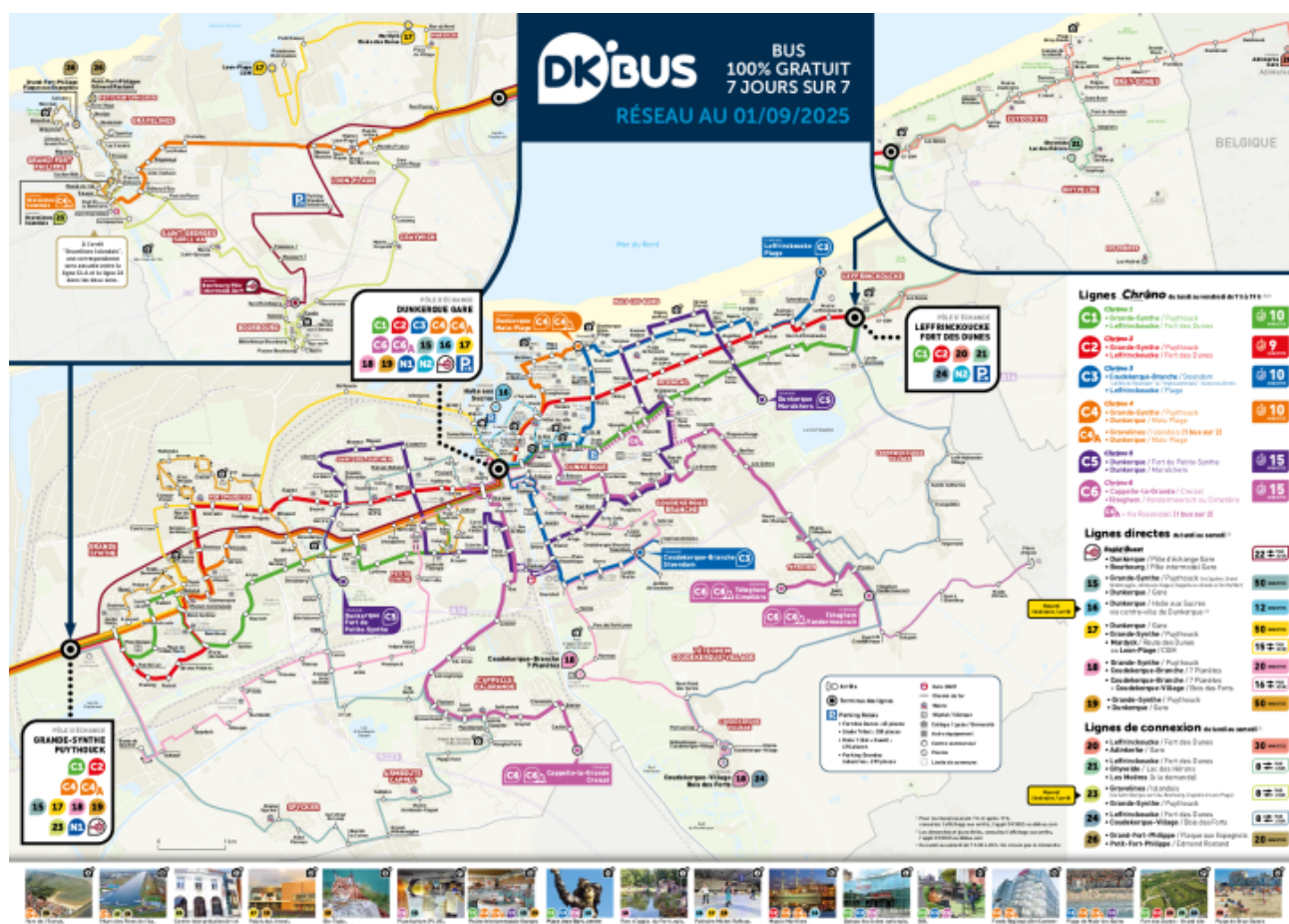
planreseau-2025-09-70x50-web2.jpg

=> **Depuis Dunkerque**, accès à Gravelines par la ligne **C4-C4A**.

=> **Depuis Gravelines**, accès à Petit-Fort-Philippe et Grand-Fort-Philippe par la ligne **26**.

=> **Depuis Bourbourg**, accès à Gravelines par la ligne **23**.

TÉLÉCHARGEZ LE PLAN GLOBAL DU RÉSEAU DK'BUS :



**planreseau-2025-09.pdf**

Poids : 5.25 Mo

[Téléchargement](#) [1]



**Voyager entre Gravelines et Calais**

Le réseau interurbain du Pas-de-Calais, nommé "Oscar", compte 39 lignes régulières, incluant le trajet de Calais à Gravelines (en passant par les communes de Marck, Oye-Plage, ...)

**Ils sont accessibles à tous les usagers :**

- munis d'un titre de transport au prix d'1 € TTC par trajet
- gratuité jusqu'à 18 ans inclus hors périodes scolaires (mercredis, week-ends, vacances)

scolaires)

Les titres sont vendus à bord des autocars à l'unité ou par carnet de 10 voyages.

Pour organiser votre voyage ou votre déplacement à Gravelines, nous vous invitons à consulter le site PASSPASS :

<https://www.passpass.fr/> [2]

et à consulter les horaires de ligne : <https://www.passpass.fr/services/horaire-ligne> [3]



## Covoiturage sur le Dunkerquois

La CUD propose, via cette plateforme de covoiturage, de mettre en relation conducteurs et passagers pour partager un véhicule sur un parcours donné qu'il soit quotidien ou « exceptionnel ».

Covoiturer, c'est utiliser une seule voiture pour faire un trajet à plusieurs.

Et surtout : moins de frais, moins de nuisances, moins de Gaz à Effet de Serre, moins de circulation et plus de convivialité !

**Inscrivez-vous sur le site de covoiturage :**

<https://www.passpasscovoiturage.fr/> [4]

Pour obtenir davantage d'informations et vous inscrire, consultez le site de la Communauté urbaine de Dunkerque :

<https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/> [5]



## Voyager en train

## Transports urbains

Publié sur le site Gravelines (<https://www.ville-gravelines.fr>)

---

La gare de Gravelines est desservie quotidiennement par la ligne ferroviaire n° 9 Dunkerque-Calais (TER).

### Son guichet est ouvert :

- du mardi au samedi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- le samedi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- fermé le lundi, dimanche et fêtes.

### Consultez la gare de Gravelines sur le site SNCF (TER) :

<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/gares/87281246/Gravelines/pratique> [6]

Pour organiser votre voyage ou votre déplacement à Gravelines, nous vous invitons à consulter le site SNCF TER HDF :

<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france> [7]



## Voyager en taxi

Si vous souhaitez vous rendre en taxi à Gravelines et ses alentours, nous vous invitons à consulter le site Gravelines Action Eco qui vous donnera la liste des transporteurs gravelinois (ambulances, taxis, location de voiture,...) :

<http://www.gravelines-actioneco.fr/listings/transports-et-taxis/> [8]

**URL de la source (modifié le 17/06/2026 - 16:23):** <https://www.ville-gravelines.fr/gravelines-pratique/se-deplacer/transports-urbains>

### Liens

[1] <https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/atoms/files/planreseau-2025-09.pdf>

[2] <https://www.passpass.fr/>

[3] <https://www.passpass.fr/services/horaire-ligne?networkid=3>

[4] <https://www.passpasscovoiturage.fr/>

[5] <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/d%C3%A9placerenvoiture/>

[6] <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/gares/87281246/Gravelines/pratique>

[7] <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france>

[8] <http://www.gravelines-actioneco.fr/listings/transports-et-taxis/>